

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —)	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d° —)	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après de laborieux pourparlers, aurons-nous enfin un ministère ? Le nouveau Cabinet veut borner son programme au salut du franc. — Le referendum allemand. L'opinion britannique. — La grève des mineurs anglais.

Un télégramme de notre correspondant parisien nous annonce, aujourd'hui mercredi, que nous aurons un ministère dans la soirée.

Il sera accueilli avec colère ou avec joie selon qu'on se trouve d'un côté ou de l'autre de cette barricade qui sépare les partis de droite de ceux de gauche, car la politique ne perd jamais ses droits, même lorsque le salut du pays est en jeu !...

« Non ! Nous ne voulons pas croire que la Chambre acceptera de s'offrir pareil désaveu, d'insulter au pays semblable humiliation... »

Ainsi, s'exprime L.-O. Frossard, dans *Paris-Soir* ; car c'est, vous le comprenez bien, une cruelle humiliation de voir M. Poincaré reprendre, à l'appel de M. Briand, sa place dans les Conseils du Gouvernement.

Faire appel à M. Poincaré c'est tendre la main à la réaction !...

Mais alors comment convenait-il de qualifier le geste de M. Herriot lorsqu'il offrait un portefeuille à M. Lucien Romier, rédacteur — de grand talent, d'ailleurs — du *Figaro*, et qu'il voulait embarquer dans la galère ministérielle M. Champetier de Ribes, député qui siège aux confins

de la vérité la passion politique reste monnaie courante, même dans les heures angossantes que traverse le pays. On loue ou on critique suivant que les intérêts de son parti sont sauvegardés ou sacrifiés.

Cela quand de l'avis de tous les gens bien placés pour « voir », nous sommes à la veille de la catastrophe totale.

L'attitude de nos politiciens est profondément... désolante.

Dans les circonstances actuelles ce souci de dosages savants est une préoccupation qui stupéfie le « français moyen ». Ce dernier ne comprendra jamais que les locataires d'une maison se chamaillent follement quand le feu dévore leur immeuble.

N'est-ce pas également ahurissant d'entendre M. Herriot déclarer, au lendemain de son refus de constituer le Cabinet :

« ...Il n'est, pour les difficultés, même les plus graves, d'autre solution que l'action en commun, sur un programme de tous les partis de gauche que le suffrage universel a rassemblés. »

Que M. Herriot parle en faveur d'une concentration républicaine, il sera approuvé par tous. Mais qu'il en revienne au seul Cartel qui a si cruellement déçu le pays, c'est une gageure.

N'est-ce pas le Cartel qui a maintenu et aggravé les taxes dont il avait promis la « suppression immédiate » ? N'est-ce pas sous son règne que le contribuable a eu l'immense joie de voir fleurir les surtaxes, sur-impôts et ces charges nouvelles aussi illégales qu'imprévues dénommées impôts rétroactifs ?

La vérité est que la lutte continue active, opiniâtre, autour de l'assiette au beurre. Les groupes, sous-groupes, comités et sous-comités se préoccupent non de l'intérêt du pays, mais des élections futures.

Hélas ! cette cuisine peu reluisante n'a pas supprimé les angosses de l'heure. Les difficultés financières subsistent tous les jours plus graves...

Le terrain est-il du moins dégagé et la situation plus claire ? C'est l'avis de notre confrère Vonoven qui écrit : « La majorité que cherchait M. Herriot en portant son effort de concentration vers le centre, M. Briand la possède. A-t-on oublié — cela paraît fort loin, tant ces journées de crises sont fournies d'incidents, — que le président du Conseil a quitté le pouvoir derrière M. Raoul Péret, sur un vote de confiance de 309 voix contre 195 ? L'effort d'union et d'action que le grave péril impose à tous les bons Français, ramène nos gouvernants, par un heureux hasard à la vérité constitutionnelle. C'est sur la majorité d'une Chambre républi-

caine qu'il faut que se fonde le redressement national. « Je regarderai vos bulletins », disait récemment aux radicaux M. Briand dans une apostrophe fameuse, alors qu'il manœuvrait parmi les groupes. C'est le total des voix qui seul importe désormais. L'ère des combinaisons et des équilibres est close. Le ministère de demain doit agir, agir vite. Dans la lutte contre la livre montante, pour le salut de la monnaie française, nos gouvernements sont en retard de deux années. Il n'y a plus une heure à perdre, plus une voix. »

Raison de plus pour que le nouveau ministère assuré d'une majorité au Parlement, obtienne des Chambres le vote des mesures de salut public que réclame le pays et qui seules peuvent permettre de redresser la situation.

Le Reich s'est prononcé dimanche sur la demande des princes allemands qui veulent rentrer en possession de tous leurs anciens biens.

Il y avait 38 millions d'électeurs inscrits. Quarante millions 800 mille se sont prononcés pour l'expropriation, 500 mille contre. Il y a eu environ 13 millions d'abstentions.

La presse nationaliste crie victoire : les princes ne seront pas expropriés. Il sera pourtant difficile au gouvernement de considérer comme négligeable l'opinion de quinze millions d'électeurs. D'autant que la question intéresse à plus d'un titre les Alliés d'hier. C'est ce que fait admirablement ressortir le *Daily Chronicle* :

« La question du droit des princes allemands à leurs propriétés ne nous concerne pas. Mais la proposition de transférer tant de richesses allemandes à un monstre qui vit en Hollande soulève un grand intérêt pour nous-mêmes et un intérêt plus grand encore pour la France. »

« Voici une somme d'argent évaluée à 50.000 livres, 90 châteaux et près d'un million d'hectares de terre qu'on propose de donner au résident de Doorn. Les alliés, qui ont droit à des réparations, peuvent bien se préoccuper de voir échapper à la perception des impôts allemands de vastes sommes qui affecteront jusqu'à un certain point la capacité de l'Allemagne de payer ses dettes. »

« Nous serions fondés à poser des questions si la France décidait de payer une somme équivalente à un Bourbon exilé, pour rétablir ses droits. La France et nous, ne sommes-nous pas justifiés en nous préoccupant de l'abandon de richesses impossibles, en faveur du Hohenzollern qui a été principalement responsable de la guerre ? »

Voilà la question admirablement posée. Avant de donner des milliards à l'ex-Kaiser, il conviendrait que l'Allemagne eût d'abord payé aux Alliés toutes les sommes qu'elle s'est engagée à verser.

Après, seulement, les dirigeants de Berlin seraient libres de faire des largesses à l'homme qui a causé la ruine de leur pays !

Voilà bientôt deux mois que les mineurs anglais sont en grève. Depuis, quelques rares mines ont pu reprendre le travail.

On attend le vote de la journée de 8 heures pour ouvrir les puits aux grévistes qui accepteraient de reprendre le travail dans ces conditions... et on suppose que ce serait la grande majorité en dépit de l'opposition des Syndicats.

En attendant les stocks s'épuisent, les usines ferment les unes après les autres, le chômage augmente et la misère menace le monde du travail.

Voilà qui réjouit assurément Moscou, qui encourage de son mieux les grévistes britanniques, mais le gouvernement anglais est décidé à ruiner l'espoir des bolchevistes. Le ministre Churchill l'a dit nettement dans un récent discours :

« Ces mécréants (les dirigeants de Moscou) qui ont ruiné leur propre pays, redoublent d'efforts pour ruiner le nôtre. Notre flé est un obstacle à leur mise à exécution de la révolution mondiale. »

La France a un intérêt majeur à voir le gouvernement de M. Baldwin triompher des manœuvres russes qui, si elles réussissaient, auraient une répercussion désastreuse dans les autres Etats européens.

Dernière heure : L'Agence Fournier nous annonce que M. Briand confie le portefeuille des finances à M. Cailiaux et que M. Poincaré ne fera pas partie de la combinaison. A. C.

INFORMATIONS

Les dettes interalliées

Les Etats-Unis et l'Europe
M. Mellon, secrétaire du trésor, continue sa campagne de presse en faveur des accords sur les dettes et de la sympathie que l'Amérique doit, selon lui, accorder à l'Europe. Il écrit notamment dans le « Saturday Evening Post », de Philadelphie :

« L'Europe est notre meilleur client. Il est évident que les nations étrangères doivent faire honneur à leurs obligations envers les Etats-Unis, mais on ne saurait exiger d'aucune nation plus qu'elle ne peut payer. Il appartient à l'Amérique de raffermir et de restaurer les peuples de l'Europe. Toute la dette étrangère de 10 milliards de dollars ne vaut pas pour nous une Europe prospère. »

L'opinion à Londres

Au sujet de la crise ministérielle en France, la *Westminster Gazette* dit que la situation est loin d'être désespérée. Les conclusions du comité des experts qui vont être terminées bientôt, devront être prises en considération tout de suite afin de sauver la situation. Il semble incroyable qu'après tous nos sacrifices et la victoire qu'elle a remportée, la France ait à payer de ses propres dettes une plus grande partie de ses dettes de guerre.

Les négociations commerciales franco-espagnoles

Les délégués espagnols pour les négociations commerciales franco-espagnoles arriveront à Paris le 28 juin. Le traité de commerce qui était en vigueur jusqu'ici a été en effet dénoncé par le gouvernement de Madrid. Les pourparlers pour l'élaboration d'un nouvel accord commenceront à Paris dès l'arrivée de la délégation espagnole.

En Allemagne

Le plébiscite
Les résultats du referendum font ressortir que dans les grandes villes, le projet d'expropriation a été voté à la majorité absolue. Dans les campagnes, au contraire, il n'y a eu qu'un nombre extrêmement réduit de votants. D'autre part, les résultats varient du simple au double selon les provinces. C'est ainsi qu'en Bavière, où les Wittelsbach sont demeurés populaires, 23 0/0 seulement des électeurs ont pris part au vote. En Saxe, au contraire, la proportion de votants s'élève à 44 0/0 des inscrits.

En Belgique

Les ministres décident des économies
Le Conseil des ministres, après avoir entendu un exposé de la politique extérieure fait par le ministre des Affaires étrangères, a décidé une série de mesures d'économie dans des services administratifs de l'Etat.

En Angleterre

L'Espagne se retirera-t-elle de la S. D. N.
A la Chambre des Communes, sir Austen Chamberlain a déclaré que bien qu'il n'en ait pas encore reçu la nouvelle officielle, le gouvernement espagnol avait l'intention de se retirer de la Société des Nations : « C'est une décision que je regrette profondément », ajouta le chef du Foreign Office.

Sir Austen Chamberlain parlant de la décision du gouvernement brésilien, émit l'espoir que le Brésil considérerait à nouveau son intention de se séparer « de la grande organisation internationale toujours plus puissante et à l'œuvre de laquelle le gouvernement de Rio de Janeiro avait tant contribué dans le passé et où son influence pourrait tant faire dans l'avenir ».

36.842 Russes vivent en Grande-Bretagne

Sir William Joynson Hicks, ministre de l'intérieur, a annoncé à la Chambre anglaise que le nombre des citoyens russes vivant en Grande-Bretagne et inscrit sur le registre des étrangers s'élevait, au mois de mars dernier, à 36.842, soit environ 2.000 de moins qu'en mars 1925.

A Genève

Le retrait du Brésil de la S. D. N.

En réponse à des questions, à la Chambre des Communes, sir Austen Chamberlain dit :

« J'ai maintenant reçu la notification formelle du retrait du Brésil de la Société des Nations. Je n'ai pas encore reçu de notification officielle de la part de l'Espagne, mais je crains que le gouvernement espagnol n'ait l'intention de prendre une mesure analogue à celle prise par le gouvernement brésilien et je le regrette au moins aussi vivement. »

Aux Etats-Unis

Treize milliards et demi d'économies

M. Coolidge a parlé devant la réunion semestrielle de ses ministres. Il leur a fait un rapport, chiffres et documents en main, sur les sommes que l'Etat avait réussi à économiser au cours de l'année fiscale qui se termine le 30 juin. Le total de ces sommes s'élève à 390 millions de dollars — treize milliards et demi de francs, au cours du jour.

Cela constitue l'excédent budgétaire qui va être employé à réduire les charges fiscales des citoyens américains.

Au Maroc

Nos troupes ont progressé de 8 kilom. à l'est d'Ouezzan

Mardi matin, au point du jour, la 128^e division a prononcé une attaque à l'est d'Ouezzan, en pays Ghezoua. Une première attaque, partant de Zeurmouren, a atteint, à 7 h. 30, le village de Haloua, à 8 kilomètres en avant de son point de départ. A la même heure, une colonne, partie de Bou Salah et d'Issoual, et marchant en direction générale du nord-est, combattait pour la possession du djebel de Moulay-Abd-el-Kader, à 8 kilomètres également de son point de départ. Elle rencontra une résistance assez vive, mais n'en atteignit pas moins ses objectifs. Cinq escadrilles d'avions ont participé à l'opération.

Lundi soir, les villages de la région attaquée étaient en flammes. On ne sait si c'était du fait de nos bombardements aériens ou par suite de représailles ennemies et en vue d'entraîner notre avance.

Cette opération, conjuguée avec celle déjà réalisée le 19 juin au nord d'Ouezzan, permet l'alignement de notre front sur la ligne de Poud Talest, à une quinzaine de kilomètres d'Ouezzan, qui se trouve ainsi décongestionnée.

Le mouton d'Abd-el-Krim

Une personne admise à pénétrer auprès d'Abd-el-Krim a déclaré que l'ex-mir avait célébré l'Aïd el Kebir. Mais alors que chez les notables on sacrifie habituellement 20 ou 30 moutons, Abd-el-Krim n'en tua qu'un seul comme dans les familles pauvres.

33 rescapés du Rif fêtés à Meknès

Après plus d'un an de captivité dans le Rif, les trente-trois rescapés du 13^e tirailleurs ont regagné leur garnison de Meknès.

Le sultan du Maroc en Lorraine

Après les réceptions officielles faites en son honneur le 14 juillet à Paris, réceptions suivies de l'inauguration de la mosquée et de cérémonies mahométanes le 15 et le 16, le sultan du Maroc, Moulay-Youssef, ira saluer le maréchal Lyautey à Nancy le 17 et le 18 juillet. Il remettra à Verdun l'ordre militaire chrétien récemment décerné à la ville.

L'après-midi du 18, le sultan se rendra à Metz.

En Syrie

L'incident de Damas

On se souvient que l'Américain Bennett Doty et le Gallois John Harvey avaient été accusés de désertion pour avoir quitté les rangs de la légion étrangère française. Le bruit avait couru qu'ils seraient condamnés à mort ; mais à la suite d'une intervention de l'ambassade américaine de Paris, le ministre de la guerre français avait promis un supplément d'information.

A la suite d'une nouvelle enquête, il a été établi que les deux soldats n'avaient été absents de Damas où ils étaient en garnison que durant trois jours et la faute dont ils s'étaient rendus coupables était une absence sans permission plutôt qu'une désertion.

Les consuls américains et anglais ont été informés que les jugements seraient révisés dans un sens plus indulgent.

Au Portugal

La dette envers l'Angleterre

Le ministre des affaires étrangères a donné à la commission chargée d'étudier les dettes de guerre envers l'Angleterre les mêmes instructions générales que son prédécesseur. Il désire régulariser la dette dans des conditions semblables à celles de l'Italie : une réduction importante du montant de la dette, la suppression des intérêts et un compromis annuel en fonction des ressources financières.

En Grèce

Taxe obligatoire pour les Grecs en vacances

Le gouvernement a décidé, par décret, d'imposer une taxe exceptionnelle aux Grecs qui quitteront leur pays entre les mois d'avril et d'octobre, pour aller villégiaturer à l'étranger.

En Turquie

Le complot contre Kemal pacha

Le nombre des arrestations des personnes impliquées dans l'attentat contre Kemal pacha se monte à 200. La police de Constantinople, d'Angora et de Brousse a arrêté une vingtaine de députés appartenant au groupe d'opposition de l'Assemblée nationale, une dizaine de députés d'autres nuances, ainsi que des personnalités de l'ancien parti « Union et Progrès ».

Les personnes arrêtées ont été envoyées à Smyrne, où le tribunal d'indépendance poursuit l'instruction du procès.

En Chine

La protection des étrangers

Le consul d'Angleterre à Chengtoui fait savoir qu'il y a une quinzaine de jours, une Américaine a été brutalement projetée hors de son pousse-pousse par un Chinois qui, apparemment, a essayé de l'étrangler. Elle a été secourue par quelques témoins de cette agression.

A la suite des représentations du consul, les autorités ont fait publier une proclamation signifiant que tout Chinois qui molesterait des étrangers serait fusillé séance tenante.

L'impôt sur le chiffre d'affaires et les syndicats agricoles

La commission des finances, réunie sous la présidence de M. Henry Simon, a examiné le projet de crédits supplémentaires applicables à l'exercice 1925.

A l'occasion de ce projet, qui comporte entre autres dispositions spéciales un article exemptant de l'impôt sur le chiffre d'affaires sous les conditions prévues par la loi du 31 juillet 1917, les affaires effectuées par les syndicats agricoles, la commission a entendu un exposé de M. Chappelaine, rapporteur général.

La commission a décidé d'accepter, quant à présent le texte proposé par le gouvernement. Mais en attendant l'application de ce dernier aux Unions de syndicats agricoles, la commission a confié à une sous-commission composée de cinq membres le soin d'établir un texte visant le régime des coopératives de consommation.

Tirages financiers

FONCIERES ET COMMUNALES 1921
Le n° 2.055.615 gagne 1.000.000 de francs.

Le numéro 1.462.419 gagne 100.000 francs.

Le numéro 189.621 gagne 50.000 francs.

300 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

COMMUNALES 1906

Le numéro 846.250 est remboursé par 200.000 francs.

Le numéro 185.487 est remboursé par 25.000 francs.

Les 8 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 176.924, 286.643, 378.276, 526.421, 676.920, 804.794, 865.131, 892.121.

100 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

3.127 numéros sont remboursables au pair.

COMMUNALES 1912

Le numéro 1.872.805 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 1.353.026 est remboursé par 10.000 francs.

12 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

100 numéros sont remboursés chacun par 500 francs.

Chambre des Députés

Séance du 22 juin 1926

La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Brunet.

Le Président demande à la Chambre de laisser le soin de la convoquer à son président. Il en est ainsi décidé. Séance levée à 15 h. 6.

Sénat

Séance du 22 juin 1926

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.

Les sénateurs de la Savoie, MM. Milan, Machel et Mollard déposent une proposition de loi tendant à modifier la législation actuelle sur la distribution d'énergie électrique. Elle est renvoyée à l'examen de la commission des travaux publics.

M. Jenouvrier demande que soit mise à l'ordre du jour de la prochaine séance la discussion de la proposition relative au rapatriement des corps des militaires tués en Syrie et au Maroc. Il en est ainsi décidé.

Comme le gouvernement n'est pas encore constitué, le Sénat s'ajourne « sine die », laissant à son président le soin de le convoquer.

La séance est levée à 15 h. 15.

CHRONIQUE LOCALE

Il faut des hommes compétents et énergiques !

La crise ministérielle dure depuis 8 jours. Tour à tour, MM. Briand, Herriot et Briand ont accepté la tâche de former le Cabinet.

La tâche doit être lourde puisqu'au bout de 8 jours, un Gouvernement n'a pas pu être constitué.

Cela prouve, évidemment, que la situation du pays n'est pas brillante.

Les parlementaires sollicités de prendre la responsabilité du pouvoir ne tiennent pas à « se casser les reins. »

Bien que responsables du marasme dans lequel ils ont jeté le pays, ils ne savent plus comment faire pour remettre de l'ordre, pour ramener la confiance.

Ils se défilent. C'est humain, c'est, surtout, parlementaire.

Etre ministre, c'est le rêve qu'a fait, certainement, tout élu législatif, à la condition que la charge ne comporte qu'honneurs, plaisirs et profits.

Ce n'est plus le cas, aujourd'hui. La charge est trop lourde ; hier, encore, des incompétences notoires pouvaient, à la faveur d'intrigues de couloirs ou de combinaisons de groupes et comités, dérocher un portefeuille.

Ca n'engagerait en rien le titulaire. Il n'avait qu'à parader à travers le pays, dans les comices agricoles ou dans les banquets électoraux.

Aujourd'hui, il y a une grosse ques-

tion qui est posée, une grave menace même qui pèse sur tout le monde : c'est la situation financière, c'est de chercher, de trouver l'argent nécessaire pour faire face aux besoins publics.

Il faut, dès lors, des hommes loyaux, compétents, qui placent avant tout l'intérêt de la Nation avant leur intérêt particulier.

C'est ce qui explique que la crise ministérielle n'a pu être dénouée depuis 8 jours !

Allons ! il n'est plus temps de se livrer à des palabres inconsidérées. Il faut un Gouvernement qui dise, carrément, la vérité au pays, qu'il dévoile les dessous des manœuvres politiques provoquées par les ambitions, les rancœurs, les appétits de politiciens gloutons.

Pourquoi ne pas aller, jusqu'au bout, dans les révélations, et pourquoi hésiter à démasquer les coupables, hommes à tout faire de la haute finance, qui ont conduit le pays jusqu'au bord du gouffre.

Car, il serait puéril de contester que nous arrivions au point extrême de la confiance qu'on avait encore, malgré toutes les fautes des mercantiles et des habileurs politiques, dans le relèvement rapide de nos finances et dans une amélioration des conditions économiques.

Le danger est plus grand que jamais : c'est pourquoi le « Quotidien » a raison quand il écrit :

« Dans le monde des personnages consulaires, personne n'a compris encore que la confusion des programmes et des partis est impatiemment supportée par la France entière, qu'elle demande avant tout la franchise, la clarté, l'audace.

« Il faudra bien, cependant, en venir là.

« Notre inquiétude, notre angoisse est que l'on n'y vienne trop tard.

L'égotisme est à la base de la politique actuelle : voilà le mal. Chacun tire la couverture à lui. Aux plus malins, la pelote. Et quand celle-ci est faite, ils vont la placer dans les coffres-forts étrangers.

Cela ne durera pas. Tant pis pour les égoïstes, pour les malins, car la besace finira par trop peser sur les épaules des pauvres bougres qui sont la majorité de la nation.

Mais, pour aussi naïfs que soient ceux-ci ils finiront bien par comprendre qu'ils sont les dupes des bêteurs de la politique, et ils le diront nettement.

Car comme l'écrit l' « Ere Nouvelle » :

« Les partis se mirent dans les doctrines et les hommes se confinent dans les partis. Impossible d'extraire des doctrines, pour le temps indispensable, une formule brève et vigoureuse où le souci du salut public ait passé. Dans ces conditions, on est amené à considérer avec quelque amertume le chemin parcouru et plus encore le chemin qu'on nous désigne. On se demande avec angoisse comment et quand on pourra obtenir des peuples d'Europe la grande paix humaine, alors que nous sommes impuissants à arracher à nos concitoyens même une trêve momentanée ! Faudra-t-il donc répéter le mot de Bolivar mourant : « Les hommes qui ont travaillé pour la démocratie ont labouré la mer. »

Pour l'heure, il faut des hommes de haute compétence et de belle énergie, qui ne craindront pas de prendre les responsabilités d'un nettoyage sérieux qui s'impose pour sauver le pays !

LOUIS BONNET.

ÉCONOMIES !!!

On sait que le Gouvernement belge a décidé de réaliser des économies dans toutes les administrations du royaume.

Il paraît que cette décision est appliquée rigoureusement, et que les finances s'en portent mieux.

Pourquoi en France, n'imiterait-on pas le Gouvernement belge ?

On avait promis, cependant, de procéder à la compression des dépenses, de supprimer des emplois inutiles et de ne pas créer de nouveaux postes.

Tout récemment, M. Daniélou, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, fut chargé de rechercher les économies qui pourraient être réalisées dans les diverses administrations publiques.

Et à ce sujet, M. Daniélou consistant de la mission qui lui était confiée déclarait :

« Nous nous mettrons au travail. Il ne faut pas s'attendre évidemment à ce que nous trouvions des récupérations exagérées, mais je me propose de demander la suppression immédiate de tous les services qui nous apparaissent inutilement onéreux : nous considérons ces compressions nécessaires comme un des plus urgents devoirs envers le pays. »

C'était net ; on ne pouvait qu'applaudir.

Or, l' « Officiel » du 20 juin 1926 (page 6776), 1^{re} colonne public :

Article 1^{er} : « Il est créé à l'administration centrale du sous-secrétariat d'Etat des régions libérées, deux emplois temporaires de chargés de mission faisant fonctions de directeurs du « service administratif des dommages de guerre » et du « service financier. »

Qu'êtes-aco ? Deux sinécures de plus, car l'article 2 du décret fait connaître que « la rémunération annuelle allouée aux chargés de mission visés à l'article 1^{er} est fixée à 35.000 fr. ! »

« Eh ! vas-y donc ! c'est le contribuable qui paiera.

On appelle ça « réaliser des économies ! »

D'autre part, « le Parlement et l'Opinion » signalent un « record » qui n'est pas fait, probablement, pour permettre la réalisation des économies publiques.

« Tandis, écrit-il, que les cabinets des autres sous-secrétaires d'Etat comportent au maximum de 4 à 5 personnes, celui de M. Bénazet contient 1 directeur du cabinet, 1 chef du cabinet, 1 chef-adjoint, 1 conseiller technique et secrétaire général pour les sports, 3 chargés de mission, 2 attachés chargés des services parlementaires, 1 chef du secrétariat particulier, 1 attaché, 4 officiers adjoints, qui sont un colonel, un chef de bataillon, un capitaine et un lieutenant. »

« On a évidemment oublié des sous-officiers, des caporaux et un soldat de deuxième classe adjoints.

« Il n'en reste pas moins que ce cabinet, du moins important des sous-ministres, comprend quinze personnes, presque autant que les cabinets réunis du Président du Conseil, du ministre des Affaires Etrangères et du sous-secrétariat d'Etat de la Présidence du Conseil ! »

« Il est vrai que dans le même numéro de l' « Officiel » que nous venons de signaler, on peut voir que nos maîtres sont pleins de sollicitude pour tout ce qui est puérilité.

« On lit, en effet, page 6771 : « Appellation du personnel administratif des services pénitentiaires : Article 1^{er} : Les appellations de « contrôleur » et « d'instituteur-chef » sont supprimées. Elles sont remplacées par celle de « sous-directeur. »

« Qui ne va pas bondir de joie en apprenant cette bonne nouvelle ?

« Est-ce que celle-ci ne compense pas celle qui crée des emplois nouveaux ?

« Est-ce qu'elle n'est pas susceptible de provoquer la baisse de la livre et du dollar ?

« Amis, réjouissons nous tous en cœur. Et crions : « Vive le sous-directeur ! »

« Et les économies se feront toutes seules, quand les portefeuilles des contribuables seront à sec !

LOUIS BONNET.

A l'Armée du Rhin

« Le 402^e régiment D. C. A., actuellement à l'Armée du Rhin, va prochainement rentrer définitivement en France où il tiendra garnison vraisemblablement à Toul et à Metz. »

« D'autres unités seront prochainement désignées par le Ministre pour être affectées à des garnisons de France. »

Cette information ne peut que réjouir les populations des villes qui possèdent des casernes importants qu'occupent trois ou quatre escouades.

Cahors est dans ce cas, voilà plusieurs années : il en pâtit durement. Il est étonnant que l'on n'ait pas pu obtenir du Gouvernement quelques compagnies, depuis le départ, notamment, du bataillon en Syrie.

Mais puisque des unités qui se trouvent actuellement sur le Rhin vont être affectées à des garnisons de France, qu'on n'oublie pas Cahors.

De grâce, qu'on lui rende une partie de la garnison qu'on lui a prise.

Il y va de l'intérêt de la ville qui, tout le monde officiel local le sait bien, déperit de jour en jour, alors que les impôts croissent à chaque exercice budgétaire.

Si l'on veut des impôts que l'on ne dépense pas les villes d'éléments qui étaient une ressource appréciable pour le commerce.

Si l'information que nous donnons ci-dessus est exacte, c'est le moment favorable pour le Syndicat des commerçants de faire appel aux pouvoirs publics pour qu'ils rendent à Cahors la garnison qui lui a été enlevée !

LOUIS BONNET.

Nos Parlementaires

A la suite de leurs démarches auprès de M. le ministre de l'Agriculture, MM. Bonat, député, et Loubet, sénateur-questeur, viennent de recevoir la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Saint-Céré en vue de l'exécution d'un projet de construction du chemin rural de Montel. »

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer aux propriétaires intéressés une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant au tiers des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 9.166 francs.

« Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de l'Agriculture, François BINET. »

Nos meilleurs remerciements à nos dévoués représentants pour l'intérêt qu'ils portent au développement de notre réseau vicinal.

Les églises à coupes et les églises fortifiées du Midi

Les Débats du 23 juin consacrent tout un feuillet aux deux magnifiques thèses que notre savant compatriote, M. Raymond Rey, a soutenu en Sorbonne et qui lui ont valu un succès éclatant et mérité.

Tous ceux qu'intéresse cette question des églises à coupes et des églises fortifiées liront avec plaisir cet article particulièrement élogieux de Paul Fierens.

Archéologie et tourisme

Les membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, conduits par leur président, M. le comte de Vezins, ont fait mardi 22 juin une excursion à Cahors et à Cabrerets. Plusieurs dames accompagnaient les membres de la savante compagnie.

Les excursionnistes ont fait, entre 8 h. et 11 h. 30, une promenade à travers notre vieille cité, du pont Valentré à la ruine des Jacobins, en passant par la promenade et le quartier des Soubirous. MM. Daynard et Grangé guidaient ces aimables visiteurs à travers nos rues pittoresques et leur expliquaient nos monuments.

Au retour de Cabrerets, les membres de la Société archéologique ont été reçus au buffet de la gare de Cahors, par leurs confrères et amis de la Société des Etudes du Lot, Des allocations ont été prononcées par MM. de Vezins, Daynard et Souleil qui se sont félicités de cette nouvelle prise de contact entre les deux florissantes Sociétés Quercinoises. Les excursionnistes ont regagné Montauban par les trains du soir, enchantés de leur double promenade en pays cadurcien.

Lycée Clément-Marot

Diplôme de fin d'études secondaires. Ont été reçues définitivement : Mlles Bennet Elise, mention A. B. Tassart Marguerite, Auzi Gisèle, Romeu Odette.

Société des médaillés militaires

Le Président de la Société des Médaillés Militaires du Lot prie MM. les Sociétaires de vouloir bien assister à la réunion semestrielle qui aura lieu au café de la Promenade, salle du 1^{er} étage, le dimanche 27 juin courant, à 18 heures.

Paiement des cotisations restant à recouvrer et remise des cartes aux nouveaux sociétaires.

Agriculture

Dans le but de développer la production des graines de semence, de compléter les études de sélection de semences de blé et de poursuivre l'amélioration des procédés culturaux, l'Office Agricole du Lot organise en collaboration avec les Services Commerciaux de la compagnie d'Orléans une mission d'Etudes en faveur des agriculteurs du département.

Cette mission qui aura lieu les 8 et 9 juillet prochain, comprendra la visite des grandes fermes de la Beauce, de l'Ecole Nationale de Grignon, des cultures de la Maison Villemorin et de la Station d'Essais de semences de l'Institut National agronomique.

Des facilités de transport seront accordées par la compagnie d'Orléans.

L'Office Agricole invite les agriculteurs que la question pourrait intéresser à participer à ce voyage d'Etudes et à envoyer le plus tôt possible leur adhésion à la Maison de l'Agriculture à Cahors.

Dépenses approximatives : 120 fr.

Le Président de l'Office Agricole : A. BOUAT.

Conférence publique

Mercredi soir, dans la salle du Palais des Fêtes, a eu lieu la conférence que nous avons annoncée, faite par M. Eugène Mittler, journaliste, délégué de la ligue républicaine nationale.

Un nombreux public assistait à cette conférence, au cours de laquelle M. Mittler fit le procès du Cartel et fit appel à l'union de tous les Français pour assurer le redressement financier et économique du pays.

L'éloquence du conférencier fut très appréciée par le public.

Il y eut deux ou trois interruptions mais aucun incident ne se produisit.

L'orateur fut à plusieurs reprises applaudi.

La suppression des bons de poste

Par application de l'article 81 de la loi du 29 avril 1926, les bons de poste seront supprimés à partir du 1^{er} juillet prochain. A partir de cette date, les mandats-poste ordinaires à expédier sous enveloppe close et ne dépassant pas 20 francs seront délivrés par le service postal sans autres indications que le montant de la somme à payer et la date d'émission.

Le détenteur aura la faculté de les rendre nominatifs en y inscrivant le nom des bénéficiaires et celui du bureau payeur. Les mandats qui ne porteront pas le nom du bénéficiaire devront obligatoirement être insérés dans les lettres recommandées.

Aucune pièce d'identité, aucun acquit ne seront exigés du porteur d'un mandat ne dépassant pas 20 francs, lorsque le nom du bénéficiaire n'aura pas été indiqué sur le titre présenté à l'encaissement. Dans le cas contraire, le paiement sera effectué suivant les règles habituelles.

Né au dancing

De la Petite Gironde : Dans l'après-midi de dimanche, alors que la clientèle d'un dancing d'Aixe-sur-Vienne (Limoges) se livrait à ses ébats habituels aux accents endiablés d'un jazz, une jeune personne de l'avenue du Pont-Neuf, à Limoges, fut soudain prise des douleurs de l'enfantement. Et en attendant l'arrivée d'un médecin et d'une sage-femme, quelques personnes durent recevoir le bébé.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Voici l'appel qu'adresse le Comité départemental de la Contribution volontaire du Lot :

Chers Concitoyens,

Sous le nom de Contribution volontaire, un appel est adressé à la Nation pour une œuvre d'assainissement financier, dont dépend le salut du pays.

Des objections, des inquiétudes se sont manifestées. En recevant le Comité national de la Contribution volontaire, M. le Président de la République s'est exprimé en ces termes :

« Le but de la souscription est sacré ; le produit recueilli ne le sera pas moins.

« Sous aucun prétexte dans aucun cas, ni d'aucune façon il ne pourra être détourné de l'emploi fixé par la loi et expressément voulu par les souscripteurs.

« Les gouvernements seront étroitement liés par cette volonté commune est l'attributaire d'une nation ou d'un legs par la volonté nettement exprimée du donateur ou du testateur.

« La garantie que les sommes versées ne pourraient être utilisées contrairement aux prescriptions de la loi et à la volonté des souscripteurs, est donnée par les statuts de la Caisse d'amortissement chargée de gérer le produit des contributions volontaires.

« Cette Caisse jouira d'une pleine autonomie.

« Le dépôt des fonds recueillis sera fait à la Banque de France, et non dans les Caisse du Trésor.

« C'est à l'allègement exclusif du poids de la dette à court terme et, par suite, au redressement de la situation financière, et de la valeur de notre monnaie nationale, que serviront les souscriptions.

« La loi la prescrit, le gouvernement le proclame, votre Comité admet sa haute autorité l'affirme ; les statuts donnés à la Caisse d'amortissement le prouvent.

« Le Président de la République, placé par la Constitution au-dessus de tous les partis, est heureux de pouvoir à son tour et avec une entière confiance en donner l'assurance au pays. »

Le Comité départemental de la Contribution volontaire du Lot ne se reconnaît pas le droit d'affaiblir par des commentaires ces engagements solennels donnés par la plus haute autorité de la République.

Le Comité est convaincu que le patriotisme des populations du Lot répondra largement à l'appel qu'il lui adresse.

LE COMITE :

Le Préfet, le Conseil Général, les Conseils d'arrondissement, le secrétaire général de la Préfecture, les Maires de Cahors, de Figeac et de Gourdon, les chefs des services de diverses administrations publiques, le commandant d'Armes, le chef d'escadron.

MM. Donnet, directeur de la Banque de France à Cahors.

Borel, directeur du Crédit Lyonnais à Cahors.

Gillet, directeur de la Société Générale à Cahors.

Sudre, directeur du Comptoir d'Escompte à Cahors.

Banabane, directeur du Crédit Foncier à Cahors.

Fourcade, directeur de la Banque Privée à Cahors.

Condore, directeur de la Banque Treillard à Cahors.

Huard, avoué à Cahors.

Dutours, président de la Chambre des Notaires à Prayssac.

Rougier, président du Syndicat des Médecins du Lot.

Garnal, président du Syndicat des Pharmaciens du Lot à Cahors.

Gau, correspondant de la « Dépêche » à Cahors.

Feydet, correspondant de la « Petite Gironde » à Cahors.

Bertrand, correspondant de la « France » à Cahors.

Bonnet, rédacteur du « Journal du Lot » à Cahors.

Clement-Grandeur, président de la Fédération des Mutuels, veuves et ascendants du Lot.

Lasfargeas, secrétaire de la F. O. P. des Victimes de la Guerre du Lot à Cahors.

Duhernet de Garros, président de la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot à Cahors.

D'Jardel, président de la Fédération des Syndicats agricoles du Lot à Lauzès.

Calmeil, président de la Société d'Agriculture à Cahors.

Brel, commandeur du Mérite Agricole, propriétaire-agriculteur à Labastide-Marnhaie.

Delsabat, propriétaire-agriculteur à Thézilhac.

Gilbert Alphonse, propriétaire à Costeraste (Gourdon).

Coneslant, industriel à Cahors.

Bessières, négociant à Cahors.

Caumer, directeur des Magasins du Printemps à Cahors.

Nicolas, négociant à Cahors.

Michaut, directeur de l'Usine à Gaz à Cahors.

Lambert, minotier à Cahors.

Bizac André, industriel à Souillac.

Besombes, négociant à Figeac.

Armand, président du Syndicat des Boulangers du Lot à Assier.

Richard, président du Syndicat des Bouchers du Lot à Cahors.

Sarda, président du Syndicat des marchands forains de la voie publique du Lot et de la région, à Cahors.

Theil, secrétaire-adjoint du syndicat des marchands étalagistes de Cahors et de la région à Cahors.

Paubert, président du Tribunal de Commerce à Cahors 100 »
le Commandant d'Armes 100 »
Coggia, trésorier-payeur général 100 »
Vuillemin, directeur des Contributions Directes 100 »
Ortal, directeur des Contributions Indirectes 500 »
Albony, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées 200 »
LaFont, directeur des Postes 100 »
LaFont, directeur des Services agricoles 100 »
Malopradé, inspecteur de l'Enregistrement 50 »
Gillet, directeur de la Société Générale 100 »
Donnet, directeur de la Banque de France 200 »
Barbance, directeur du Crédit Foncier 50 »
Fourcade, directeur de la Banque Privée 100 »
Les avocats du Barreau de Cahors : MM. de Valon, Martin, Lacaze, Vigouroux, Marre et Tassart 1.500 »
Dutours, président de la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Cahors 200 »
Garnal, président du Syndicat des Pharmaciens du Lot 100 »
Gau, correspondant de la « Dépêche » à Cahors 100 »
Bonnet, rédacteur en chef du « Journal du Lot » 30 »
Bertrand, correspondant de la « France » à Cahors 100 »
Feydet, correspondant de la « Petite Gironde » à Cahors 100 »
Bergon, directeur du « Réveil du Lot » à Cahors 100 »
Brel, commandeur du Mérite agricole, agriculteur à Labastide-Marnhaie 50 »
Delsabat, propriétaire à Thézilhac 50 »
Gilbert, propriétaire à Costeraste (Gourdon) 50 »
Coneslant, industriel à Cahors 1.000 »
Bessières, négociant à Cahors 200 »
Nicolas, négociant à Cahors 200 »
Clement-Grandeur, négociant 100 »
Michaut, directeur de l'Usine à Gaz à Cahors 200 »
Lambert, minotier à Cahors 100 »
Richard, président du Syndicat des Bouchers du Lot à Cahors 100 »
Besombes, négociant à Figeac 100 »
Armand, président du Syndicat des Boulangers du Lot à Assier. 10 »

Autobus Départementaux
Voici le projet des modifications à apporter à l'horaire des lignes d'autobus ci-après :

1^o Ligne de Limogne à St-Martin-Labouval
MATIN
Dép. de Limogne... 7 30 au lieu de 7 40
Cénvières... 7 50 — 8 »
Arr. à St-Martin-Lab. 8 » — 8 10
SOIR (sans changement)

2^o Ligne de Castelnaud à Labenne (gare)
MATIN
Dép. de Castelnaud... 6 20 au lieu de 6 30
Flaugnac... 6 30 — 6 40
Caniez... 6 35 — 6 45
St-Paul-Lab. 6 45 — 6 55
Rescouffie... 6 55 — 7 5
Fontanes... 7 5 — 7 15
Arr. à Labenne(g.) 7 20 — 7 30
SOIR (sans changement)

3^o Ligne de Limogne à Labenne (g.)
Dép. de Limogne... 5 »
Promilhanes... 5 15 au lieu de 5 20
Beauregard... 5 25 — 5 30
Saillac... 5 35 — 5 45
Varaire... 5 50 — 6 »
Bach... 6 » — 6 10
Escamps... 6 10 — 6 20
Cocquols... 6 25 — 6 35
Escamps... 6 40 — 6 50
Labenne(v.) 7 10 — 7 20
Labenne(g.) 7 20 — 7 30

Le plus bel épi de France
Le Comité organisateur des Concours du plus bel épi de blé de France a l'honneur d'inviter pour la septième fois les producteurs de blé en France et d'Afrique du Nord, à lui envoyer, dès la moisson, une touffe d'une vingtaine des plus beaux épis de chaque variété de blé cultivée par eux, avec la paille de préférence et sélectionnés, en plein champ, avant récolte, pour concourir en vue de rechercher le Plus Bel Epi de France, c'est-à-dire l'épi ayant donné le double caractère prolifique de grains et productif de bonnes farines, susceptible de donner le maximum de meilleur pain à l'hectare.

De nombreux prix seront attribués aux concurrents par un jury professionnel.

S'inscrire, en envoyant un mandat-poste de dix francs pour l'organisation (remboursable aux lauréats), au « Moniteur Agricole », Bourse Bordeaux.

Cadavre repêché
Nous avons signalé, dans un précédent numéro que le corps d'une femme avait été retiré du Lot, à St-Géry.

Comme la figure était tuméfiée, on avait cru tout d'abord, que la femme avait été tuée et jetée dans l'eau.

Les constatations médicales conclurent à une mort par suicide ou par accident.

Effectivement, à la suite de l'enquête faite par la justice, la noyée a été identifiée.

C'est une nommée Garrigou, femme d'un ancien gendarme demeurant à Panat, canton de Clairveaux (Aveyron), âgée de 57 ans.

Cette femme s'est suicidée à la suite de chagrins intimes et, dit-on, poussée par la misère.

Arrestation
Le nommé Ali Chia Abdallah, 29 ans, déambulait dans les rues de la ville.

Il était en état d'ivresse et provoquait du scandale.

La police a procédé à son arrestation et l'a conduit au violon.

Ali Chia Abdallah sera poursuivi pour ivresse, vagabondage.

P. T. T.
Un examen et un concours pour le recrutement d'agents mécaniciens auront lieu à Paris, les 24, 25, 26 et 27 juillet 1926 et jours suivants, dans les conditions fixées par l'arrêté du 6

novembre 1925 publié au Bulletin des P. T. T., n° 31 de 1925, page 871.

Pourront être autorisés à subir l'examen :

1° Les commis âgés de 30 ans au plus le 25 juillet 1926 et les surnuméraires ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée et comptant un an au moins de services administratifs ;

2° Les ouvriers mécaniciens titulaires affectés aux Ateliers du Boulevard Brune, bien notés et âgés de 35 ans au plus au 25 juillet 1926.

Le concours sera ouvert aux postulants de nationalité française, étrangers ou non aux cadres de l'Administration, âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours.

Le nombre de places mises au concours est de 130. Les candidats devront adresser leur demande de participation à l'examen ou au concours à l'ingénieur en chef, Directeur du Service des Ateliers du boulevard Brune, et s'engager à se mettre à la disposition de l'Administration pour une résidence quelconque de la Métropole. Les candidats appartenant à l'Administration devront adresser leur demande par la voie hiérarchique.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 1^{er} juillet 1926 au soir.

Indemnité de logement aux caporaux et soldats chefs de famille

Le ministre de la guerre vient de décider que les dispositions de la circulaire du 6 janvier 1926 qui a délégué aux généraux commandant les corps d'armée, la faculté d'allouer jusqu'à nouvel ordre, l'indemnité de logement aux sous-officiers chefs de famille autorisés à loger en ville et qui, faute de logement dans leur garnison, occupent provisoirement et sans leur famille, un logement de célibataire dans les bâtiments de l'Etat, sont applicables à compter du 1^{er} avril 1926 aux caporaux et soldats chefs de famille qui, en vertu de la circulaire du 19 janvier 1926, ont été admis au bénéfice de l'indemnité de logement.

<

Conseillers : Mmes Bessières, Miquel ; MM. Mazelié, Mourgues, Sahuc, horloger ; Montagnac, Vignals, Bouchet, Delbosc, Larbet, Galinié, Sabatié, Robert, Paraire, Hauteffage.

M. le président fait appel à la bonne volonté et au patriotisme de tous ses concitoyens et leur demande instamment d'apporter leur contribution à la caisse spéciale instituée par la loi du 31 mars 1926 (art. 12), et destinée à l'amortissement exclusif de la dette à court terme.

Le président insiste pour que le versement de chacun soit aussi élevé que possible. Ces versements seront reçus à la mairie et chez les trésoriers, M. Bénazet et Mlle Godeau.

Le président fait connaître que le conseil municipal a voté une contribution volontaire de 1.000 francs ; Mlle Miquel, directrice de l'école communale, s'est inscrite pour 2.000 fr. ; M. Vigner, pour 100 fr.

Le bureau du comité se réunira à la mairie le dimanche 27 juin, à 17 h. pour étudier les moyens de rendre les souscriptions aussi nombreuses et aussi fructueuses que possible.

Cazals
Un Comité du Franc naît et... disparaît. — Le dimanche 13 juin, M. le Maire avait convoqué à la mairie, les membres du Conseil municipal, plus une vingtaine de personnes, fonctionnaires, commerçants ou notables de la localité, dans le but de former un Comité chargé de favoriser les souscriptions à la Contribution volontaire.

Une quinzaine de personnes répondirent à son appel, et sur ce nombre, une douzaine acceptèrent de faire partie d'un Comité local de la Contribution ; par acclamation, M. le maire en fut nommé président, et à ce titre il fut chargé de rédiger un appel aux habitants pour les engager à souscrire dans la mesure de leurs moyens.

Mais entre temps, M. le curé-doyen, ayant résigné ses fonctions de vice-président du Comité, une nouvelle réunion eut lieu lundi soir, à laquelle assistèrent huit membres seulement ; il s'agissait de désigner un nouveau vice-président, et d'approuver l'appel aux habitants.

Après quelques observations pour le moins déplacées et en tous cas inopportunes de l'un des membres, dont on ne sait si les critiques s'adressaient aux présents, aux absents ou aux indifférents, M. le maire a jugé à propos de ne pas faire l'essai de rendement de son Comité, et il a rendu leur liberté aux personnes présentes, en levant la séance.

Le Comité avait donc vécu, ce que vivent les roses...
Nous n'analysons pas ici le peu de succès de cette entreprise. Mais, sortant un peu du cadre local, il nous sera bien permis de constater, et de regretter, le manque de directives et d'encouragements dont les Comités locaux ont eu à souffrir dans le département, et principalement dans notre comarque.

Luzech
Obsèques. — Dimanche matin, à dix heures, ont eu lieu les obsèques de M. Daniel Martin, maire de Luzech.

La dépouille du regretté défunt avait été ramenée de Boulogne-sur-Mer, et toute la population luzechoise a fait de belles funérailles à son maire.

Le cortège s'est formé devant l'ancienne église des Pénitents, où le corps avait été déposé dans une chapelle ardente. La fanfare de Luzech a joué sur tout le parcours une marche funèbre.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs et de nombreuses couronnes, parmi lesquelles celle du Conseil municipal.

Le cortège s'est formé devant l'ancienne église des Pénitents, où le corps avait été déposé dans une chapelle ardente. La fanfare de Luzech a joué sur tout le parcours une marche funèbre.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs et de nombreuses couronnes, parmi lesquelles celle du Conseil municipal.

Obsèques. — Lundi matin ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Cavalié, décédée à Beaumont-de-Lomagne, chez sa fille, Mme veuve Miquel, directrice du cours complémentaire.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi de Mme Cavalié, qui fut une vaillante et courageuse mère.

Nous adressons à Mme Miquel, veuve de guerre, et à toute la famille, nos condoléances émuës.

Puy-Pévêque
Mort subite. — Mme Vertut, épouse du cantonnier de Puy-Pévêque, faisait une tournée pour porter du lait à des clients, quand tout à coup elle s'affaissa sur la place du Champ-de-Foire. Un docteur, appelé aussitôt, ne put que constater le décès. Cette mort foudroyante a causé une pénible émotion dans notre commune où la famille Vertut est très estimée.

Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à toute la famille nos plus sympathiques condoléances.

Duravel
Aux champs. — Il faudrait voir depuis la réapparition du soleil de samedi et de ces jours-ci, l'activité déployée par nos braves agriculteurs.

En dépit des maigres résultats de leurs labours de cette année, et la piètre apparence des récoltes, ils s'adonnent de toute leur ardeur aux travaux de saison. Ce ne sont surtout et de tous côtés que bruit de faucheuses qui abattent rapidement les foins et fourrages qui devraient être sechés depuis au moins quinze jours, et que l'inclemence du temps n'a pas permis de préparer, ou en très petite quantité.

On soigne énergiquement aussi nos vignobles, orgueil de la région, mais bien compromis, cette année, par les pluies et gelées tardives, et qui ont très peu de raisins.

Prayssac
Foire. — Notre foire mensuelle de ce jour a été assez importante. Le foirail était bien garni, les marchands forains et étalagistes fort nombreux. Cours pratiqués : Bœufs de gros attelages, de 7.500 à 8.000 fr. ; bœufs de labours, de 6.500 à 7.000 fr. ; bœufs de commerce courant, de 5.000 à 6.000 fr. ; bovillons, de 3.000 à 3.500 fr. ; vaches, de 4.500 à 5.000 fr. la paire.

Animaux de boucherie. — Bœufs, de 210 à 230 fr. ; vaches, de 190 à 210 fr. les 50 kilos ; veaux, de 7 fr. 50 à 8 fr. ; agneaux, 7 fr. le kilo ; quelques rares porcs de charcuterie, vendus de 360 à 380 fr. les 50 kilos ; chevreaux, 4 fr.

Pores délevés, de 300 à 350 fr. ; porcelets, de 230 à 250 fr. la pièce, suivant grosseur ; brebis avec agneaux, de 250 à 280 fr. ; moutons, de 150 à 180 fr. ; chèvres, 200 fr. pièce.

Halle. — Quelques sacs de blé, de 100 à 110 fr. ; avoine, de 40 à 42 fr. ; maïs, de 42 à 45 fr. ; pommes de terre, de 24 à 26 fr. le sac de 80 litres.

Poires et poulardes, 4 fr. 50 ; poulets, 5 fr. ; jeunes poulets, de 6 à 7 fr. ; canards, 5 fr. ; dindes, 4 fr. 50 ; pintades, 6 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 50 le demi-kilo ; pigeons, 8 fr. la paire.

Oies de venue, de 50 à 60 fr. ; oies d'élevage, de 10 à 15 fr. la paire.

Légumes et jardinages vendus à des prix élevés en raison de la température défavorable. Petits pois, 1 fr. 25 ; pommes de terre nouvelles, 1 fr. ; carottes, 1 fr. ; fraises, 1 fr. 25 le demi-kilo ; asperges, de 3 à 4 fr. la botte ; salades, 50 c. pièce ; plants de légumes divers tous chers.

Soturac
Pigeon voyageur. — Un pigeon voyageur s'est rendu au colombier de Mme veuve Delpon. Il porte deux bagues ; l'une avec l'inscription suivante : « Agen, 25/1285 » ; l'autre : « Villeneuve-sur-Lot, 228 ». Le réclamer à Mme Delpon.

Course cycliste sur route. — Une course cycliste, organisée par le comité départemental de Tarn-et-Garonne, sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France, aura lieu le dimanche 27 juin 1926, sur le parcours Montauban-Cahors, Soturac, Fumel, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Montauban.

Les coureurs passeront à Soturac à partir de 11 h. 15.

Le prix du pain qui était de 2 fr. 40 le kilo depuis le 14 juin a été porté à 2 fr. 20 à partir du 22.

Prix de la viande. — La viande avait subi une diminution de 0 fr. 50 par livre depuis le 16. Nous espérons que les bouchers envisagent une nouvelle réduction de 0 fr. 50 qui sera bien accueillie de toutes les ménagères.

Concours agricole. — Le comité d'organisation du concours départemental du 23 au 25 septembre, a décidé qu'une large part sera faite à l'application de l'électricité à tous les travaux agricoles.

M. Gralacop, maire de Montredon, ingénieur électricien, membre du comité, a donné à ses collègues des explications détaillées sur les expériences qu'il se propose de mettre sous les yeux du public au cours de l'exposition, de concert avec M. Puech, ingénieur de la Vieille-Montagne. Nous rappelons que les demandes d'inscriptions sont reçues dès maintenant à la direction des services agricoles à Cahors et à la mairie de Figeac.

Acte de probité. — Ces jours derniers, M. Flavien Bert, domicilié à Viacaz, a trouvé, rue Colomb, une somme assez importante en billets de banque qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police, où le propriétaire, Mme Lafargue, de Loubressac, en traitement à l'hôpital de Figeac, a été heureuse d'aller la réclamer. Toutes nos félicitations.

Bagnac
Nécrologie. — Dimanche matin, un nombreux cortège accompagnait à sa dernière demeure Mlle Juliette Bachler, employée des postes et télégraphes, décédée après une longue et cruelle maladie à l'âge de 29 ans.

A sa mère et à sa sœur si cruellement éprouvées nous offrons nos plus sincères condoléances.

Cahors
La fête patronale. — Dès la première convocation, commerçants et jeunes gens se sont mis d'accord pour organiser le comité de la fête patronale.

En cette période où on parle surtout d'union nationale il était naturel que l'entente se fasse. Le comité est donc ainsi composé :
Président d'honneur : M. le Dr Cambornac ; président : M. Charles Lagard ; vice-président : M. Jean Viellont ; secrétaire : M. Castang ; trésorier : M. Dupontis ; membres : MM. Poulange Gabriel, Auricoste Georges, Longatte Eugène, Premil Elie, Truzuel Oscar, Bazillou Albert.

Nous espérons que la fête de la saint Jacques en raison de sa réputation aura avec un comité aussi bien composé l'éclat habituel.

Nous ferons connaître incessamment le programme.

Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Fernand Gaffard, commis de perception, vient d'être nommé commis principal de 6^e classe et affecté à Paris.

Nos bien sincères félicitations.

Arrondissement de Gourdon
gourdon
Le cambriolage des Barbiers. — Gillet, le voleur de Massabié, a été confronté avec Mme Combette, laitière à Notre-Dame-des-Neiges, près Gourdon, et M. Fabre, tailleur, propriétaire du café des Fleurs.

Ce dernier a parfaitement reconnu l'inculpé comme ayant séjourné dans son établissement lors de son passage à Gourdon, avant et après le cambriolage du 19 août dernier. L'inculpé précise lui-même, avec bonne grâce, qu'après le cambriolage il a vainement attendu, dans ce café, le retour de son camarade Chenez, égaré dans les bois, et dont il ignorait l'arrestation.

Il est parti, en désespoir de cause, à destination de Paris au train de 17 heures.

Mme Combette est moins affirmative que M. Fabre. Elle reconnaît néanmoins l'inculpé d'après sa taille et son aspect général.

Une dernière confrontation aura lieu, avant la clôture de cette affaire, entre l'inculpé et la victime du vol, Massabié.

Jeudi 25 courant, à 10 h. 30 (heure légale).

Fête patronale. — Elle aura lieu cette année les 7, 8 et 9 août prochain. D'ores et déjà, nos dévoués jeunes gens s'en sont préoccupés.

Nous en reparlerons en temps opportun.

Souillac
Nous recevons du groupe de l'Entente paysanne une note relative aux droits de place à Souillac. Ce groupe proteste contre ces droits qui, dit-il, ne peuvent qu'entraîner une augmentation du prix de la vie qui ne profitera nullement au producteur mais lésera le consommateur, et particulièrement le travailleur.

Le groupe informe les acheteurs qu'ils n'auront point à compter sur les animaux des adhérents à l'Entente pour leur approvisionnement aux foires de Souillac, et cela à partir du 4 juillet.

Acte de probité. — Foirail des moutons peu approvisionnés et baisse sensible. Moutons gras, 160 à 200 fr. ; agneaux, 110 à 120 fr. pièce ; poules et poulets, 5 fr. à 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50 ; canards, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. 75 la douzaine.

Le pain. — Le prix du pain vient d'être fixé, par arrêté de M. le maire de Souillac, à 2 francs le kilo.

St-Sozy
Probité. — M. Foucaud, pâtissier, à Souillac, ayant trouvé, sur le champ de foire de St-Sozy, un portefeuille contenant une somme assez importante, s'est empressé de le porter à M. Monjau, apparié de la commune.

Ce dernier l'a fait publier aussitôt et le propriétaire a pu rentrer en possession de son argent.

Nos félicitations à M. Foucaud.

Au Maroc
L'attitude hostile des tribus sur le front nord
Sur le front nord, l'attitude de certaines tribus limitrophes reste inquiétante par suite du retrait d'une partie de nos unités. La menace d'attaque sur Tazougirt, en pays Beni-Mka, subsiste, en raison de la présence de contingents hostiles chez les Beni-Khaled.

Chez les Beni-Imme, fraction des Beni-Mestara, on signale l'arrivée de 500 Ghezaoua.

LES OPERATIONS MILITAIRES
La 128^e division a enlevé, dans la région est d'Ouezzan, les pentes sud-ouest du djebel Moulay-Abd-el-Kader, après avoir brisé la résistance ennemie dans la région d'Angtar. Nos troupes ont atteint tous leurs objectifs dès midi.

Rien à signaler dans les autres secteurs.

Au Conseil général de la Seine
M. Dherbecourt, socialiste, a été élu président du Conseil général de la Seine, par 61 voix contre 54 à M. Lalou, républicain démocrate.

LES « INDIRECTES » manifesteront dimanche prochain
Les sections syndicales de la Fédération des contributions indirectes ont décidé, pour protester contre la révocation de M. Piquemal, de manifester dimanche prochain dans tous les départements. Elles annoncent en outre que d'autres mesures sont en préparation pour une application très prochaine.

LE NOUVEAU MINISTÈRE
Voici la composition du nouveau ministère :
Présidence du Conseil et Affaires Etrangères, M. Briand.
Finances (Vice-Présidence du Conseil), M. J. Caillaux.

Justice, M. Pierre Laval.
Intérieur, M. Jean Durand.
Guerre, Général Guillaumat.
Marine, M. G. Leygues.
Commerce et P. T. T., M. Chapsal.
Travaux Publics, M. Daniel Vincent.
Instruction Publique, M. Nogaro.
Agriculture, M. Binet.
Colonies, M. Léon Perrier.
Pensions, M. Jourdain.
Sous-Secrétariats d'Etat :
Présidence du Conseil, M. Daniélou.
Trésor, M. Duboin.
Aéronautique, M. Laurent-Eynac.
Marine Marchande, M. Valude.
Guerre, M. Jacquier.
P. T. T., M. Astier.
Régions libérées, M. Dutreil.
Enseignement technique, M. Kameil.
Budget, M. Piétri.

Le nouveau ministère comprend treize ministres et neuf sous-secrétaires d'Etat. Il n'y a qu'un seul portefeuille détenu par un non parlementaire, celui de la guerre, attribué au général Guillaumat.

Parmi les membres du cabinet, quatre sont sénateurs et dix-sept députés.

Dix des ministres de l'ancien cabinet font partie de la nouvelle combinaison : MM. Briand, Laval, G. Leygues, Daniel Vincent, Binet, Jourdain, Léon Perrier, Durafour, Daniélou et Laurent Eynac. Ils conservent tous le poste qu'ils occupaient précédemment, à l'exception de M. Daniel Vincent, qui passe du commerce aux travaux publics.

Au point de vue des nuances politiques, les parlementaires se répartissent comme suit : Quatre membres de la gauche républicaine démocrati-

que du Sénat, MM. Caillaux, Jean Durand, Chapsal et Léon Perrier ; cinq radicaux socialistes, MM. Nogaro, Binet, Durafour, Valude et Duboin ; deux républicains socialistes, MM. Briand et Pierre Rameil ; quatre membres de la gauche radicale, MM. Daniel Vincent, Daniélou, Laurent Eynac et Astier ; quatre républicains de gauche, MM. Georges Leygues, Jourdain, Dutreil et Piétri ; un député n'appartenant à aucun groupe, M. Pierre Laval.

M. Pierre Laval, ministre de la justice, reste chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine.

Scènes violentes au Parlement de Prague
De Prague. — Le Parlement a été le théâtre de violentes scènes de désordre au cours de la discussion de la loi sur les taxes agricoles.

Les communistes, qui jouaient du cor et de la trompette pendant les discours, se précipitèrent finalement vers le banc des ministres.

La garde dut intervenir.

Découvertes préhistoriques
On vient de découvrir dans la province de Limbourg (Pays-Bas), des restes de mammouth, comprenant une défense pesant six kilos.

Le ministère Briand-Caillaux a bonne presse
La presse étrangère et les milieux parlementaires français sont généralement favorables au ministère Briand-Caillaux.

M. Caillaux au travail
M. Caillaux, ministre des Finances, a réuni ce matin ses principaux collaborateurs pour examiner les questions de la Trésorerie, de change et l'accord Mellon-Bérenger.

LES CHANGES
Les changes étaient à 11 h. 30 :
Livre : 170,50
Dollar : 35,04.

Commune de Montgesty
Le Public est prévenu qu'il sera procédé le dimanche 4 juillet 1926, à quinze heures (heure légale) à la Mairie de MONTGESTY, par devant le Maire de cette commune, assisté de deux Conseillers municipaux et en présence du Receveur municipal, à la vente publique, sous soumission cachetée, d'un immeuble appartenant à la commune, se composant d'UNE BELLE MAISON D'HABITATION à un étage, avec cave et cellier, de 108 m², d'un jardin et d'un terrain de 200 m² situé sur le derrière et d'un terrain libre sur le devant de 65 m² environ.

Cette vente a été autorisée par arrêté préfectoral en date du 19 Mai 1926 sur la mise à prix de DIX MILLE FRANCS.

On pourra prendre connaissance au Cahier des Charges et des plans au Secrétariat de la Mairie, tous les jours de 16 à 18 heures.

On pourra visiter l'immeuble aux mêmes heures.

Fait à la Mairie de Montgesty le 22 Mai 1926.
Le Maire,
Emile DELFORT,
Officier de la Légion d'honneur.

A VENDRE
Un Fusil de chasse HAMMERLESS
Calibre 16. — ETAT NEUF
S'adresser au Bureau du Journal

A LOUER GARAGES
place Thiers
S'adresser à Mme LUGOL, Boulevard Gambetta, n° 81.

Avec un petit Jardin
et 500 fr. vous gagnerez sans études 15.000 fr. par an. Travail 15 h. par jour. Petits élevages, méthodes américaine. F. AMBLARD (Section 14, St-Gaudens (H.-G.)). Il ne s'agit pas de la vente d'un produit. Notice gratuite.

DEPÊCHES
Mercredi, 13 h. 45.

M. Caillaux aux finances
M. Caillaux a accepté le ministère des finances.

M. Briand va modifier sa combinaison, M. Poincaré n'en ferait pas partie.

M. Briand espère constituer son ministère aujourd'hui.

Le Cabinet Briand-Caillaux
Le ministère est définitivement constitué avec M. Briand à la Présidence et aux Affaires Etrangères et M. Caillaux aux Finances.

Madame expliqua le constructeur en s'esuyant les yeux : quand on est devenu célèbre avec de grosses moustaches, on doit garder de grosses moustaches !

Si notre grand Boutefeu s'était présenté au cinéma avec les petites moustaches qu'il a portées cet été, on ne l'aurait pas reconnu... son permis de conduire est établi avec les grosses moustaches !

L'Anglais dut se tenir pour satisfaite, et la vue de la nouvelle capote acheva de la dérider. Pendant qu'elle l'examinait, Iris s'approcha de Sigmar et essaya de savoir quelle était la voiture du marquis de Plomeur et s'il conduisait souvent lui-même.

Jamais ! déclara Clovis en se remettant à rire. Il avait toujours Boutefeu au volant !

Arabella ne disait rien ; elle regardait autour d'elle et jouissait intensément de la popularité de Damien.

Celui-ci était, comme toujours en ville, demeuré dans la voiture, impassible, immobile ; mais tous les mécaniciens, les chauffeurs, les monteurs, venaient le saluer, sous les yeux admiratifs des laveurs, graisseurs, apprentis et autres seigneurs de moindre importance qui faisaient le cercle, respectueusement.

La jeune fille était heureuse de voir reconnaître le mérite de celui pour qui elle s'était prise tout de suite d'un goût si absolu. L'admiration sportive pour le champion sportif ferait sans doute son effet sur le père Featherstone, et bientôt le mariage aurait lieu. Elle revint vers Boutefeu :

— Voilà ce que vous devriez faire, dit-elle. Avoir une maison d'automobiles. Avec votre réputation, la firme serait vite lancée.

Pour sûr ! s'écria un mécanicien en bourgeois bleu. Mais il faut des capitaux pour cela, mademoiselle ! Et gros !

Elle continua :
— Il serait facile d'en trouver le jour où vous en voudriez.

Je vous remercie, mademoiselle, fit Plomeur. Ce sera pour moi un sujet nouveau de réflexion.

Le groupe fit de hâts adieux, car un camarade prévenait, par signe, de l'approche du constructeur. Damien salua ses admirateurs militairement, du geste courtis, un peu roide, de l'officier.

Miss Featherstone, le pied sur le marchepied, son gracieux visage un peu maquillé levé vers son interlocuteur, reprit :
— Oui, vous devriez avoir votre maison d'automobiles. Si je savais qu'une pareille entreprise vous plaise, j'en parlerais à mon père. Il remue de gros capitaux et vous serait utile.

Je vous remercie vivement, mademoiselle ; c'est fort aimable à vous d'y songer.
— Elle rougissait, jolie et captivante :
— Ce n'est pas un emploi pour vous, d'être chauffeur, c'est au-dessous de vos capacités.
Il s'inclina à demi :

ROBERT BOUTEFEU
Chauffeur

PAR
la Comtesse de BAILLERACHE

XXIV

— Rien, Monsieur. Le baccalauréat lettres en 1913, une année de droit et la guerre. Ensuite un peu d'agronomie. Je voulais m'occuper de nos terres...

— Oui, je sais, votre père les a vendues. Pour commencer, vous serez adjoint à un de nos meilleurs directeurs de la Sonora ; plus tard, vous voterez de vos propres idées. Escualdiritz doit être indépendante. Combien voulez-vous gagner ?

Plomeur avait agité avec Maxence cette question :
— Quelques actions privilégiées, et vingt mille francs, dit-il. J'espère vous avoir assez rendu de services au bout d'une ou deux années pour que le conseil m'alloue un chiffre plus en rapport avec mes obligations.

Nous vous remercions par écrit, fit l'ingénieur.irez-vous au Mexique ? parlez-vous espagnol ?
— J'irai où il faudra et j'apprendrai ce qu'il faudra. Une carrière ne se fait pas sans volonté.
Laurent-Vidal le regarda de côté :

— Je suis heureux, Monsieur de plomeur, de vous entendre parler ainsi. Il est midi, voulez-vous déjeuner avec moi ? Je vais aux Réserveurs...

Boutefeu était commandé pour deux heures...
— Je regrette, Monsieur, j'ai déjà promis...
— Bon, bon... Vous viendrez déjeuner avec moi, à mon retour n'est-ce pas ? après la Toussaint. Apprenez l'espagnol en attendant. Je compte sur vous en janvier !

Damien prit congé.
Ce monde des affaires ne lui plaisait pas beaucoup ; il imaginait la façon grossière avec laquelle il aurait été éconduit si le prince Elie de la Tour d'Angoumois ne lui avait prêté ses actions. Mais à voir la danse de l'air autour de soi, le désir de jongler aussi lui venait, ainsi que l'ambition d'avoir, par ses propres forces, cet or dont il avait tant besoin.

L'emprise de miss Featherstone se desserrait chaque jour davantage, comment avait-il pu être si près de tout lui avouer ?

Le proche avenir se dessinait de soi-même. Octobre en Rhénanie ; novembre en Italie, Décembre, étude de la langue espagnole au château du Plessis-le-Rideau, Janvier, entrée rue d'Anjou, à l'Escualdiritz. Le budget s'équilibrerait fort bien... l'angoisse se dissipait. Encore un bon coup d'épaule et l'équipage serait sorti de l'ornière, la voiture serait dépannée, il n'y

aurait plus qu'à restituer au prince Elie le prix de sa liasse d'actions, et tâcher de rendre à Maxence aussi, petit à petit, la somme — hélas ! énorme — représentant la moitié au moins de la valeur de l'hôtel. Mais la façon dont les choses prenaient tournure donnait du courage à Damien. Puisque, sans diplôme, sans métier, sans un centime de capital, il avait pu exister et arranger sa vie, de juillet à janvier et plus tard, pourquoi ne saurait-il pas continuer ?

Sa jeunesse reprit de l'ardeur. Au lieu de traîner le camouflage en Boutefeu de « cruelle mascarade », il s'en souvint tout à coup comme d'une « amusante comédie ». Il avait distraitement redescendu l'avenue de Friedland et le boulevard Haussmann en sortant de chez Laurent-Vidal. Boutefeu n'avait que le temps de déjeuner et de se rendre à l'hôtel Saint-Paul.

Malgré les explications d'Arabella, lady Silversmith n'était pas tranquille au sujet des moustaches de Boutefeu. Elle tint à en parler à Sigmar en allant voir la fameuse capote, perfectionnée, succès du dernier salon de l'Automobile.

Dès les premiers mots, Clovis Sigmar fut pris d'un rire inextinguible, ce que la vieille dame trouva fort déplacé :
— Dites-lui, ordonna-t-elle à sa fille, que ma question n'a rien de comique. Ces Français ont le rire impertinent.

— Madame, expliqua le constructeur en s'esuyant les yeux : quand on est devenu célèbre avec de grosses moustaches, on doit garder de grosses moustaches !

Si notre grand Boutefeu s'était présenté au cinéma avec les petites moustaches qu'il a portées cet été, on ne l'aurait pas reconnu... son permis de conduire est établi avec les grosses moustaches !

L'Anglais dut se tenir pour satisfaite, et la vue de la nouvelle capote acheva de la dérider. Pendant qu'elle l'examinait, Iris s'approcha de Sigmar et essaya de savoir quelle était la voiture du marquis de Plomeur et s'il conduisait souvent lui-même.

Jamais ! déclara Clovis en se remettant à rire. Il avait toujours Boutefeu au volant !

Arabella ne disait rien ; elle regardait autour d'elle et jouissait intensément de la popularité de Damien.

Celui-ci était, comme toujours en ville, demeuré dans la voiture, impassible, immobile ; mais tous les mécaniciens, les chauffeurs, les monteurs, venaient le saluer, sous les yeux admiratifs des laveurs, graisseurs, apprentis et autres seigneurs de moindre importance qui faisaient le cercle, respectueusement.

La jeune fille était heureuse de voir reconnaître le mérite de celui pour qui elle s'était prise tout de suite d'un goût si absolu. L'admiration sportive pour le champion sportif ferait sans doute son effet sur le père Featherstone, et bientôt le mariage aurait lieu. Elle revint vers Boutefeu :

— Voilà ce que vous devriez faire, dit-elle. Avoir une maison d'automobiles. Avec votre réputation, la firme serait vite lancée.

Pour sûr ! s'écria un mécanicien en bourgeois bleu. Mais il faut des capitaux pour cela, mademoiselle ! Et gros !

Elle continua :
— Il serait facile d'en trouver le jour où vous en voudriez.

Je vous remercie, mademoiselle, fit Plomeur. Ce sera pour moi un sujet nouveau de réflexion.

Le groupe fit de hâts adieux, car un camarade prévenait, par signe, de l'approche du constructeur. Damien salua ses admirateurs militairement, du geste courtis, un peu roide, de l'officier.

Miss Featherstone, le pied sur le marchepied, son gracieux visage un peu maquillé levé vers son interlocuteur, reprit :
— Oui, vous devriez avoir votre maison d'automobiles. Si je savais qu'une pareille entreprise vous plaise, j'en parlerais à mon père. Il remue de gros capitaux et vous serait utile.

Je vous remercie vivement, mademoiselle ; c'est fort aimable à vous d'y songer.
— Elle rougissait, jolie et captivante :
— Ce n'est pas un emploi pour vous, d'être chauffeur, c'est au-dessous de vos capacités.
Il s'inclina à demi :

C'est tout à fait provisoire.<

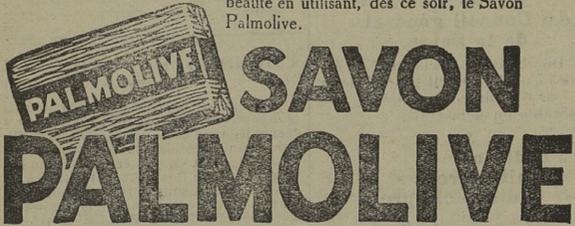


Joues fraîches et roses

C'est le désir de toute femme de garder très tard cet air de jeunesse que donnent des joues fraîches et roses. Ne croyez pas qu'il soit besoin pour cela de recourir aux fards. La vraie beauté — vos couleurs naturelles — se cache sous votre épiderme. Le Savon Palmolive la fera apparaître.

Les huiles de Palme et d'Olive — et rien d'autre — donnent au Savon Palmolive sa couleur verte naturelle.

Prix : 2 fr. 50



Vente en gros : 20, Rue Vernier, Paris 7005 FABRICATION FRANÇAISE

Bibliographie

BIBLIOTHEQUE PLON MERLETTE

par RÉMY DE GOURMONT

Ce n'est pas le philosophe amer et désabusé des Lettres à l'amazone et des Promenades philosophiques, qui est présenté au grand public de la Bibliothèque Plon. On songe plutôt à George Sand, en lisant cette œuvre, d'une inspiration si émouvante où l'amour apparaît vraiment, selon la fatale sentence, comme le frère de la mort.

Un volume in-16, sous couverture illustrée de la Bibliothèque Plon. Prix de chaque volume, 3 francs. Par poste : 3 fr. 50. — En vente chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

COLLECTION « LA LISEUSE »

TAMZIN

par ESMÉE STUARD

Adaptation française de M. Vergès. Ainsi que l'a fort bien remarqué un éminent critique, le roman anglais s'est heureusement renouvelé en s'efforçant de substituer l'analyse profonde de l'individualité aux études collectives. L'intérêt de l'action n'a rien perdu à cette évolution.

la convertit au devoir. C'est tout un drame d'émotion intime, qui se déroule dans le large décor de la vie seigneuriale d'outre-Manche, un conte de fées réel, auquel ne manque même pas l'épisode de la princesse déguisée, trahie par le rayonnement de sa beauté et de sa vertu, digne du chevalier qu'elle a conquis et qui revient de la croisade de la grande guerre. Rien de plus prenant que ce roman d'une enfance dévoyée, ramenée au bien par miracle.

Un volume in-16 sous couverture illustrée. Prix : 2 fr. 50 de la collection LA LISEUSE, collection de romans à mettre entre toutes les mains.

Il paraît un nouveau volume le 3e mercredi de chaque mois. — En vente chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

L'OPINION

Journal de la Semaine Paraissant tous les Samedis

7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VIIe arr

Sommaire du Samedi 19 Juin 1926

Editorial : Pour le nouveau ministère : Maurice Colrat. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : Le dissentiment anglo-russe : Interim. — Affaires intérieures : Les forces politiques de la France : Vaclaus II : Trygve. — Affaires économiques : Comment gérer sa fortune ? : René Pleven. — Littérature : « Le Chiffre » d'Alexandre Arnoux : André Thérive. — Ce qu'on lit. — Histoire : Missions spéciales : Georges Girard. — Art : Le bronze et le cuivre au Musée Galliera : Henri Clouzot. — Bessière : B. C. — Mémoires et Documents : Bourges à l'époque romantique : Jules Bertaut. — Dans les airs : D'Espagne en Argentine par hydravion : Lieutenant-Colonel Paul Renard. — Idées : De Socrate à Platon : G. Truc. — Inventions et Recherches : Comment on lit les dépêches secrètes : Rémi Ceillier. — Sports : Vivre plus vieux : Marcel Berger.

« L'hôtel Bretonvilliers ». Bois de Jacques Boullaire.

LES ANNALES

En dehors des rubriques habituelles tenues par Henry Bidou, André Fribourg, Jean Bastia, André Lang, Gérard Bauer, il faut lire dans les Annales de cette semaine le récit d'une croisière de Toulon à Constantinople, par Edmond Delage ; la description d'une fort curieuse prise de vues par André Rigaud ; des extraits des derniers volumes de Paul Bourget et Georges Barbarin ; la critique du récent livre de Blaise Cendrars, par G. de Pawlowski ; la lettre d'Yvonne Sarecy...

En supplément, huit pages de musique. Le numéro, très illustré, en vente partout : 1 franc.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 19 juin 1926 : « La maladrerie », par Bernard Barbery. — « Une enquête historique sur le maréchal de Bourmont », par Alfred Dumaine, ambassadeur de France. — « Stendhal dans la société marseillaise (1805-1806) », par Paul Arbelet. — « Le coup d'état polonais (N'est-il que le premier acte d'une nouvelle tragédie ?) », par Jean Picard. — « La peinture : Le salon des Tuileries », par Pierre Courthion.

ABONNEMENTS : France et Colonies : un an : 75 fr. ; six mois : 40 fr.

L'abonnement d'un an payable en 2 fois sur demande, 40 fr. à la souscription et 35 fr. six mois après.

Spécimen gratuit.

PLON, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 fr. 50.

2° Au départ de PERIGUEUX

Les jeudis et dimanches, et le mercredi 14 juillet. Prix du transport : 20 fr.

Départ le jeudi à 13 h. et le dimanche à 10 h. 15. — Retour 17 h. 45.

VALLÉE DE LA DOROGNE

Château-L'Evêque, Brantôme, Bourdeille, Chancelade.

Location, moyennant 1 franc par place, au bureau de l'Entreprise des Autobus départementaux de la Dordogne, 53, rue du Président-Wilson, ou au Syndicat d'initiative de Périgueux, et au bureau du Syndicat d'initiative place de la Mairie, Les Eyzies. — Le nombre des places est limité.

ETE 1926

Circuits en Auto-Car dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin

du 14 juillet au 30 septembre

Au départ de ROCAMADOUR (Gare)

Départ 13 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 40 fr. par place.

CIRCUIT I. — Lundi, Mercredi, Vendredi.

Circuit de Montvalent, Martel, Creysse, Souillac, Grottes de Lacave.

CIRCUIT II. — Mardi, Jeudi, Samedi.

Thégra, Gorge d'Autoire, Castelnaud-de-Bretenoux, Saint-Céré, Château de Montal, Grotte de Presque, Gramat.

N.-B. Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-cars pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains) ; le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens) ; un voyage de 6 jours aux gorges du Tarn par le Rouergue.

Au départ de BRIVE (Gare)

Départ 10 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 40 fr. par place.

CIRCUIT A.

Tous les Mercredis.

Beinat, Argentat (déjeuner), Beau-lieu, Meyssac, Collonges, Turenne.

CIRCUIT B.

Tous les Vendredis.

Objat, Juillac, Pompadour (déjeuner), Chartrouse du Glandier, Vigois, Uzerche, Donzenac.

Le nombre des places étant limité, les Touristes ont intérêt à retenir leurs places à l'avance, moyennant un droit de location fixé à 1 franc par place ; pour les circuits du Haut-Quercy, aux guichets de la gare de Rocamadour, ainsi qu'aux bureaux de la Société des Autobus à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville ; pour les circuits du Bas-Limousin, aux guichets de la gare de Brive.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

SERVICE D'ÉTÉ 1926

De Paris à Toulouse par Cahors

Table with columns for departure times (OMNIB., EXP., MIXTE, RAPIDE) and arrival times for various stations including Paris, Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table with columns for departure times (OMNIB., EXP., RAPIDE) and arrival times for various stations including Toulouse, Cahors, Brive, and Paris.

De Cahors à Libos

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Cahors, Pradines, Mercuès, Douelle, Parnac, Luzech, Castelfranc, Prayssac, Duravel, Soturac-Touzac, and Libos.

De Libos à Cahors

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Libos, Cahors, Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Puy-l'Evêque, Prayssac, Castelfranc, Luzech, Parnac, Douelle, Mercuès, Pradines, and Cahors.

De Cahors à Capdenac

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Cahors, Capdenac, Cabessut, Arcambal, Vers, Saint-Géry, Conduché, Saint-Cirq-la-Popie, St-Martin-Labouval, Calvignac, Montbrun, Cajarc, Toirac, Lamadeleine, and Capdenac.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table with columns for departure times and arrival times for stations including St-Denis-près-Martel, Aurillac, Vayrac, Bétaille, Puybrun, Bretenoux-Biars, Port-de-Gagnac, Laval-de-Cère, Lamadivie, Siran, La Roquebrou, and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Le Buisson, Sarlat, Cazouls, Souillac, Le Pigeon, Baladou, Martel, and St-Denis-p.-M. ar.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table with columns for departure times and arrival times for stations including St-Denis-p.-M. d., Martel, Baladou, Le Pigeon, Souillac, Cazouls, and Sarlat.

De Sarlat à Gourdon

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Sarlat, Gourdon, Carsac, Grolejac, St-Cirq-Madelon, Payrignac, and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Gourdon, Payrignac, St-Cirq-Madelon, Grolejac, Carsac, and Sarlat.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Toulouse, Capdenac, Brive, Paris, Figéac, Le Pournel, Assier, Gramat, Rocamadour, Montvalent, St-Denis-p.-M. ar., Martel, Quatre-Routes, Turenne, Brive, and Paris.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Paris, Brive, Capdenac, Toulouse, Turenne, Quatre-Routes, St-Denis-p.-M. ar., Martel, Rocamadour, Gramat, Flaujac, Assier, Le Pournel, Figéac, and Capdenac.

De Capdenac à Cahors

Table with columns for departure times and arrival times for stations including Capdenac, Lamadeleine, Toirac, Montbrun, Cajarc, Calvignac, St-Martin-Labouval, Conduché, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, and Cahors.